

COMPTE RENDU COMMISSION AGRICOLE

28/05/08 – Salle de réunion de la CCS Einville

Etaient présents :

Messieurs, MARCHAL A., JEANPIERRE V., MARCHAL M., WAGNER René, LAURENT P., MIDON M., MARCHAL O., VERDENAL F., PETITOT P., PILOIS J-M, MITOIRE B., PIERRE F., BERARD A., JOSSET N., WARY S., BAUMANN D., ISSELE J-P., JACQUES P., BAGARD C., MUNIER P., DARNOIS E., LHUILLIER A., CAROUX N., MENUISIER E., DRIE C., RAGON C.

Etaient excusés : JACQUOT D., MALGRAS P., GOUDOT F., GOUDOT A., BOURDON C., LANBLIN A, HESSE Pascale.

Ordre du jour :

- *Présentation du photovoltaïque par Pascal Roll,*
- *Le point sur les aides en 2007,*
- *Le point sur la collecte d'huiles usagées 2006 et 2007,*
- *Election du nouveau président et du bureau,*
- *Projet d'actions,*
- *Questions diverses.*

I. Présentation du photovoltaïque par Pascal Rol de la Chambre d'Agriculture (CDA).

Voir document annexe.

II. Présentation du groupement féminin.

Le groupement Féminin Pétales (Partages d'Expériences et de Talents d'Agricultrices Libres d'Entreprendre du Sânon), qui s'est créé sur le secteur, a été présenté par Sophie Rattier de la CDA (qui remplace Virginie Grand depuis un an et demi) et une de ses représentantes Pierre Fabienne. Ce groupe de femmes des cantons d'Arracourt, de Lunéville Sud et de Lunéville Nord a pour objectif d'offrir un lieu d'échanges aux femmes du milieu agricole. Le groupe est ouvert aux agricultrices et femmes du monde rural. Leur présidente est Isabelle Guillaumont de Réchicourt-la-petite (isabelle.guillaumont@orange.fr / 03.83.71.70.18).

III. Actions en cours.

CDL 2007 (convention de développement local) enveloppe CG 54 attribuée à la CCS **1^{er} Tranche**

ACTION	Nombre de subventions Attribuées	Nombre de demandes de subvention	Origine des Financements Taux de subvention
Protection de cuves de stockage	0	0	CG* 5% CCS* 5%
Embellissement cour de ferme	3	2	CG* 50 %

CDL 2007 2^e tranche

ACTION	Nombre de subventions Attribuées	Nombre de demandes de subvention	Origine des Financements Taux de subvention
Protection de cuves de stockage	1	1	CG* 5% CCS* 5%
Embellissement cour de	0	0	CG* 50 %

* Conseil Général

* Communauté de Communes du Sânon

ferme			
-------	--	--	--

CDL 2007 3^e tranche

ACTION	Nombre de subventions Attribuées	Nombre de demandes de subvention	Origine des Financements Taux de subvention
Embellissement cour de ferme	0	3	CG* 50%
Protection cuve de stockage	2	2	CG* 5% CCS* 5%

CDL 2008 1^e tranche

ACTION	Nombre de subventions Attribuées	Nombre de demandes de subvention	Origine des Financements Taux de subvention
Embellissement cour de ferme	1	0	CG* 50%

CDL 2008 2^e tranche

ACTION	Nombre de subventions Attribuées	Nombre de demandes de subvention	Origine des Financements Taux de subvention
Embellissement cour de ferme	0	1	CG* 50%

Remarques sur les différentes actions.

1. Action cour de ferme :

Trois demandes de subventions ont été déposées en 2007. Une seule a été déposée pour l'instant en 2008.

2. Action mise aux normes sécurité :

Cette action a bien fonctionné en 2003, mais aucun dossier n'a été déposé en 2004, 2005, 2007. Vincent Jeanpierre propose d'inclure dans le règlement, pour les achats subventionnables, les panneaux de signalisation, maintenant obligatoires. Bien entendu l'investissement minimum resterait à 1 524 €. Après prise de renseignements ce matériel est bien pris en compte dans l'aide.

3. Action Protection des cuves de stockage et local phytosanitaire :

Nous rappelons que le plan céréales a pris fin en 2006. Cependant, il sera toujours possible d'avoir une aide de la Communauté de Communes du Sanon, (jusqu'à la fin de l'année 2008) à hauteur de 10 % avec un plafond de 9 000 €.

Pour ce qui est du nouveau Plan Céréales régional, voici les premiers échos:

- les cuves à azote une aide serait reconduite avec une augmentation, le taux d'aide de la part de la région serait de 30 %.

- les cuves à fioul, on ne sait pas encore.

- les locaux phytosanitaires ne seraient plus financer sur le nouveau plan.

Il serait créé un plan végétal environnemental qui financerait les problèmes liés à la préservation du milieu, comme la lutte contre l'érosion et la réalisation d'aires de remplissage...

4. Aide à l'investissement : CUMA et Diversification.

Les projets sont vus au cas par cas par la Région Lorraine. Pour l'aide au CUMA, elle ne concerne que les projets intercommunaux, dans le but d'un intérêt public. Exemple : matériel pour entretenir les haies dans le but d'entretenir le paysage.

IV. Propositions de nouvelles actions :

- Il est précisé que les actions CDL du Conseil Général seront valables jusqu'à la fin de l'année. Leur règlement va très certainement être modifié et on ne connaît pas encore la nature des changements.
- Le problème des corbeaux a été évoqué. Il est précisé qu'à la sortie du nid, il est autorisé de les tuer, mais sous certaines conditions (+ 200 m d'habitation, autorisation préfectorale...). Il est souligné que les cages sont très efficaces.
- Il est demandé s'il y a des aides pour les réserves à incendie. En tout cas, pas dans le cadre de la CCS, ni d'autres collectivités d'ailleurs. Il est possible de faire ces réserves avec du broyat de pneus. L'eau se loge dans les compartiments creux de ceux-ci.

V. Désignation du président et du bureau.

Vincent Jeanpierre le président sortant de la commission a été réélu personne d'autre ne s'étant présenté. Un bureau a été désigné afin de préparer la commission, voici ses membres : Frédéric Verdenal, Patrice Petitot, Eric Darnois, Arnaud Lhuillier, Christophe Ragon, Stéphane Wary, Jean-paul Vincent, Alain Marchal, Michel Midon, Nathalie Caroux, Patrick Jacques. Ces membres feront partie du groupe cour de ferme. En effet, avant la réalisation du projet et pour la réception des travaux, il est important qu'un membre soit présent.

VI. Suivi du projet de restauration des cours d'eau.

Les travaux sur la Roanne et la Loutre Noire sont finis. Depuis le début de l'année, l'entreprise effectue le rattrapage d'entretien du Sanon. Les ouvriers sont sur la commune de Hénaménil. Les travaux ont commencé depuis 2 ans et ont pris beaucoup de retard du fait des mauvaises conditions climatiques des deux dernières années. A l'automne prochain, auront lieu les plantations pour les trois cours d'eau. Les agriculteurs qui seraient intéressés, concernés et qui n'auraient pas encore rempli la fiche de plantations sont priés de contacter Delphine à la CCS au 03-83-72-05-64. Ces fiches remplies, permettent à l'entreprise de connaître les riverains désireux de réaliser des plantations et d'estimer le nombre de plantations.

VII. Filière de valorisation des pneus.

Il a été évoqué le problème du recyclage des pneus qui servent pour les silos. Pour rappel, il existe une filière de collecte des pneus usagés appelée Aliapur qui est financée par les fabricants de pneus (coût du recyclage compris dans le prix de vente des pneus). La législation dit qu'il existe différents modes de recyclage :

- la filière Aliapur,
- le recyclage par les agriculteurs sur les tas d'ensilage

Donc, d'après la législation, les pneus des silos (appelés pneus historiques) ont déjà été recyclés et donc ne peuvent pas entrer dans la filière Aliapur. Concrètement, les collecteurs de pneus ont un quota de pneus à collecter par an. La seule solution pour les agriculteurs : assumer le coût de recyclage des pneus, aux alentours de 2€ par pneu VL.

Vincent Jeanpierre, précise qu'un groupe d'agriculteurs a mis en place, dans le Toullois, une

expérimentation pour leur recyclage. Le système consiste à les broyer, puis utiliser le broyat pour faire des sentiers en partenariat avec l'ONF. Une étude effectuée par la Chambre d'Agriculture en lien avec la DRIRE est en cours pour analyser les conséquences sur l'environnement. Le traitement serait gratuit sauf le transport. Le retour d'expérience sera fait à l'automne prochain.

VIII. Collecte d'huile.

En 2006 et 2007, une tournée de collecte d'huile a été organisée en fin d'année. En 2006: 3 150 L de collectés et 3000 l pour 2007. La première année, la collecte s'était effectuée sur un point de regroupement. L'année dernière, les coordonnées et les litrages des agriculteurs ont été transmis à Chimirec pour qu'ils organisent leur tournée.

IX. Déchets verts.

Lors de la dernière Commission Ordures Ménagères, il a été rappelé que les tonnages pourraient nettement diminuer si les fermentescibles n'étaient plus jetés avec les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). Plusieurs communes ont mis en place des systèmes de récupération de ces déchets.

Les employés communaux de Crévic, depuis 3 ans, collectent les déchets verts des particuliers au porte-à-porte tous les lundis matins de la belle saison et sont mis en dépôt dans un secteur adapté pour en faire du compost. Avec ce système, les habitants ne mettent pas n'importe quels déchets avec leurs déchets verts.

La commune d'Hénaménil a mis en place un silo pour récupérer les tontes de pelouse et un autre pour les branchages. Les tontes de pelouse sont utilisées par les agriculteurs et les branchages sont amenés en bordure de forêt afin qu'ils se décomposent.

Sophie précise que les communautés de Communes qui ont mis en place ces systèmes connaissent un certain succès. Les tonnages collectés sur ces plateformes sont conséquents.